

Relevé des discussions entre la délégation de la CGT et la Direction générale d'Est Ensemble suite à la réunion du vendredi 22 mars 2013.

Pour répondre aux revendications sur le travail le dimanche , l'ARTT, la pénibilité :

- Mise en place d'un groupe de travail avec les organisations syndicales afin de faire d'ici un an des propositions concernant les organisations de travail dans les équipements transférés à partir de l'analyse des métiers et des organisations en place. Ce groupe de travail traitera entre-autre de la veille documentaire dans les médiathèques et du métier de projectionniste.
- Application des 0h30 de compensation pour les agents travaillant tous les samedis ou un dimanche sur 2 (équivalent 3 jours RTT), régime non additionnable avec les jours compensatoires pour pénibilité. (Protocole du 8 février 2011)

Heure de nuit à 21 h : maintien du déclenchement des heures de nuit à 22 heures conformément à la réglementation (versement de l'indemnité horaire pour travail de nuit).

Heures supplémentaires : possibilité pour tous les agents de récupérer ou de se voir payer les Heures supplémentaires effectuées à la demande de l'employeur dans la limite des 25 heures mensuelles maximales réglementaires. Mise en place dès la signature du protocole.

Résorption de la précarité : dans le cadre de la mise en application de la loi du 12 mars par la CAEE : réunions de suivi avec les organisations syndicales après chaque vague de transfert (début mai, début juin, début juillet), la CAEE ayant une lisibilité complète sur les agents éligibles au 1^{er} juillet.

Journée de carence : suppression de la retenue pour journée de carence prenant en compte l'annonce de la ministre de la fonction publique. Application dès la signature du protocole.

Savoir-nager :

- réunion de travail avec les organisations syndicales afin de définir précisément le travail des MNS hors enseignement et ce avant la signature du protocole.
- réunion entre les MNS et les élus d'Est Ensemble (VPRH, VP sport) sur la mise en place de la politique de savoir nager et les moyens à développer en ce sens.